



Fonds de Consolidation de la Paix pour la République Centrafricaine



ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET COMPTE RENDU TRIMESTRIEL

31 décembre 2010

Période couverte :	Octobre au 30 Décembre 2010		
Numéro et intitulé du Projet:	Projet PBF/CAF/A-3 : d'Appui au réseau des femmes leaders des zones de conflit pour la promotion et la protection des droits de la femme et de son autonomisation		
Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)		
Partenaire(s) d'exécution :	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)		
Budget du Projet :	390 000 \$US		
Date d'approbation du Comité de Pilotage :	1 ^{er} février 2009		
Montants engagés:¹	390 000 \$US	Pourcentage du montant approuvé:	100%
Montants dépensés:²	386 000 \$US	Pourcentage du montant approuvé:	98,80%
Date de Clôture prévue:	1 ^{er} septembre – 31 décembre 2010	Retard (mois):	4 mois

Objectifs/Résultats:	Réalisations/Résultats:	Pourcentage de réalisation:
Résultat 1 : Les comités de gestion sont visités	- Tous les comités de gestion ont reçu la visite de la mission tripartite de suivi et ont échangé sur l'évolution des initiatives	100%
Résultats 2 : Les recommandations des comités sont documentées	- Les recommandations des comités de gestion en termes de formation et d'accompagnement ont été collectées et diffusées	98%

¹ Project commitment is defined as legally binding contracts signed for goods, works, and services as permissible by the respective agency's financial rules and regulations.

² Actual payments (for goods, works, and services) made against signed contract commitments. In most cases, total reported disbursements should not exceed total commitments, except in cases where disbursements are made against non-committed project funds (such as small scale payments, indirect programme costs etc, where no commitments are raised prior to payment).

Défis rencontrés et plan d'action**Défis et difficultés rencontrés :**

La mauvaise qualité des kits, l'impréparation des bénéficiaires et le manque de ressources pour la prise en charge de l'alimentation, des soins et du gardiennage des bœuf et la réparation des kits n'ont pas permis aux comités de gestion d'être opérationnels de manière satisfaisante.

Mesures envisagées pour rattraper le retard d'exécution des objectifs :

Le besoin de suivi régulier des comités de gestion s'avère indispensable pour les amener à maintenir le cap et garder le niveau satisfaisant de motivation et de mobilisation. Car très grand est le risque de découragement enregistré au cours de la mission tripartite.

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats:

L'appropriation du dispositif d'accompagnement des comités de gestion par les structures décentralisées du ministère des affaires sociales et les autorités administratives locales pourrait garantir la poursuite des initiatives et pérenniser les acquis du projet ;
Le reliquat des fonds pourrait aussi être utilisé, conjointement avec le projet PBF jeune pour l'organisation de deux missions de suivi tripartite et d'un cadre de partage d'expériences et d'analyse des résultats réalisés par chaque comité.